

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE D'IRRIGATION DU BUECH

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DES PROPRIETAIRES - SEANCE DU 10-09-2021

Décision Nº 421-2021-0031

OBJET: APPROBATION RAPPORT D'ACTIVITES 2019-2020

Étaient présents : Cf liste émargement + pouvoirs

- Vu l'ordonnance N°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relatives aux associations syndicales de propriétaires, et notamment l'article 62
- ➤ Vu le Décret N° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'Ordonnance N°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.
- ➤ Vu les Statuts de l'ASA D'Irrigation Buëch approuvés le 25 juin 2008 N° 2008-177-15.

L'an deux mille vingt et un, le 10 septembre à 9 heures 00, les membres de l'association Syndicale Autorisée d'Irrigation du Buëch, convoqués individuellement et par affiche à la porte de la Mairie, se sont réunis à la Salle de la MJC à Aspres-Sur-Buëch, à l'effet de procéder à l'approbation du rapport d'activités 2020.

Le bureau est constitué sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BLANCHARD, Président de l'Association Syndicale Autorisée D'Irrigation du Buëch.

Sur le bureau sont déposés :

- o La liste des membres composant l'assemblée ordinaire des propriétaires,
- Les mandats donnés par les associés après vérification par les membres du bureau.

Le Président précise que le nombre de voix de l'association est de 264 voix.

Le nombre de voix présentes ou représentées est de 202 voix.

La moitié du nombre des voix de l'ASA plus une n'étant pas présente ou représentée, le Président déclare que l'Assemblée ordinaire des propriétaires n'est pas valablement constituée et qu'en conséquence, une seconde assemblée se tiendra le **vendredi 10 septembre 2021 à 9 h 30.**

L'an deux mille vingt et un, le 10 septembre à 9 h 30, les membres de l'association Syndicale Autorisée d'Irrigation du Buëch, convoqués individuellement et par affiche à la porte de la Mairie, se sont réunis à la Salle de la MJC à Aspres-Sur-Buëch.

Le Président précise que le nombre de voix de l'association est de 264 voix.

Le nombre de voix présentes ou représentées est de 2J. 2 voix.

Le Président indique que conformément à l'article 23 et l'article 62 de l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relatives aux associations syndicales de propriétaires, le Président élabore un rapport sur l'activité de l'association et sa situation financière.

Après présentation par Monsieur le Président de l'association syndicale autorisée d'Irrigation du Buëch des principales données et faits significatifs figurant dans le rapport d'activités 2020, après avoir présenté à l'assemblée ordinaire des propriétaires :

- 1. Le bilan d'activités 2019 et 2020,
- 2. Le rapport financier 2019 et 2020 :
 - a. Compte administratif 2020 (rappel du résultat global de clôture 2019)
 - b. Budget primitif 2021

(1) Cocher la case correspondante

Buëch, à l'unanimité,

Le Président demande à l'ensemble des propriétaires présents et représentés de bien vouloir approuver le rapport d'activité 2020.

Personne ne demandant le vote au scrutin secret, il est procédé à un vote à main levée, ((1)
Le 1/3 des membres présents demandant le vote à bulletin secret, (1)	

Après en avoir délibéré, les membres de l'associations syndicale autorisée d'Irrigation du

Le nombre total des votes régulièrement exprimés a été de23.... votes représentant 202voix

202
(4)

DECIDE D'APPROUVER le rapport d'activités 2020 annexé à la présente.

En conséquence, l'assemblée s'étant prononcée à la majorité absolue, la délibération est entérinée.

Fait et clos à ASPRES SUR BUECH, jour, mois et an que dessus.

Le Président

Jean-Marie BLANCHARD



ASA D'IRRIGATION DU BUECH

RAPPORT D'ACTIVITES 2019-2020

Sommaire

- 1. Bilan d'activités 2019 et 2020
- 2. Rapport financier
 - a. Rappel du résultat global de clôture 2019
 - b. Compte administratif 2020
 - c. Budget primitif 2021

1- BILAN D'ACTIVITES

Exercice 2019

14 mars 2019 - Réunion du Syndicat pour :

- · L'offre d'accompagnement et conseil pour l'achat d'énergie électrique
- L'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et des services associés.

Exécutoires après affichage en mairie d'Aspremont du 25 avril 2019 au 3 juin 2019

29 mars 2019 - Réunion du Syndicat pour approuver le budget primitif 2019 et le compte administratif 2018.

Exécutoires après affichage en mairie d'Aspremont du 3 juin 2019 au 4 juillet 2019

Du 11 avril 2019 au 25 avril 2019 Affichage de la convocation et de la liste des adhérents convoqués à l'assemblée ordinaire des propriétaires du 25 avril 2019.

25 avril 2019 - Assemblée ordinaire des propriétaires

- Renouvellement du bureau (élection de Messieurs IMBERT Christian, JOANNAS Gilles, BLANCHARD Jean-Marie, ESCANDE Jean-Philippe)
- Vote des indemnités allouées au Président pendant la durée de son mandat. Le montant de l'indemnité a été fixé à 1 500,00 € /an
- Validation du rapport d'activités 2018

Exécutoires après affichage en mairie d'Aspremont du 24 juin 2019 au 25 juillet 2019



25 avril 2019 - Réunion du Syndicat - Formation du bureau

Président : Jean-Marie BLANCHARD

Vice-Président : Gilles JOANNAS
 Membre : Christian IMBERT

Membre: Jean-Philippe ESCANDE
 Membre: Jean-Michel EYRAUD
 Membre: Philippe EMPERAIRE
 Membre: Bernard LEAUTIER

Exécutoires après affichage en mairie d'Aspremont du 24 juin 2019 au 25 juillet 2019

Travaux effectués en 2019

29 mars 2019 - Nettoyage du bassin pour 385,00 € HT Travaux effectués par l'entreprise Patrick CHAGNARD

23 avril et 6 mai 2019 – Recherche fuite terrain BRAUER aux Patègues pour 580,00 € HT Travaux effectués par l'entreprise Patrick CHAGNARD

11 juin et 5 juillet 2019 – dépannage disjoncteur de la station et redémarrage de la pompe pour 99,00 € HT Travaux effectués par l'entreprise Avenir Elec

19 au 24 juin et 12 et 16 juillet 2019 – Ouverture et nettoyage conduite, rebouchage et remblai. Nettoyage grille. Réparation conduite (Terrain FEVRIER) recherche conduite terrassement et enfouissement conduite. Pour un montant total de 961.00 € HT.

Travaux effectués par l'entreprise Patrick CHAGNARD

Exercice 2020

31 janvier 2020 – Le Président a sollicité le Conseil Départemental afin d'obtenir une aide financière de 30 000,00 €.

Le 23 avril 2020 le Conseil Départemental a décidé par délibération CD/23 04 2020-8220 de confirmer le principe de soutien au projet de l'ASA d'Irrigation du Buëch à travers la mise en place d'une avance de 30 000,00 € remboursable sans intérêt et la garantie de l'emprunt bancaire à venir.

4 Février 2020 - Réunion du Syndicat pour présenter les devis concernant le projet de création d'une retenue de stockage d'eau.

Exécutoires après affichage en mairie d'Aspremont du 27 avril 2020 au 18 juin 2020

12 mai 2020 – Réunion du Syndicat pour autoriser le président à solliciter les divers financeurs institutionnels afin de leur demander une aide financière pour la phase étude.

Délibération approuvée le 8 juin 2020 par la DDT

Travaux effectués en 2020

16 mars 2020 - Ouverture de tranchée pour raccordement voisin ESCANDE effectuée par l'entreprise Patrick CHAGNARD pour un montant de 630,00 € HT

3 avril 2020 - Nettoyage bassin effectué par l'entreprise Patrick CHAGNARD pour un montant de 342,00 € HT

10 avril 2020 – Mise en route des stations effectuée par l'entreprise ROSTAN Père et Fils pour un montant de 312,00 € HT

4 'et 5 août 2020 – Recherche fuite au hameau de Thuoux effectuée par l'entreprise Patrick CHAGNARD pour un montant de 496,50 € HT

6 août 2020 - recherche panne sur commande pompe effectuée par Avenir Elec pour un montant de 50,00 € HT

Redevances / Impayés

L'état des restes à recouvrer à la date du 31 août 2021 est de 13 048,63 €

L'ASA prendra contact avec la Trésorerie de Veynes afin que des poursuites soient engagées à l'encontre des adhérents qui ne se sont pas acquittés de leurs redevances annuelles.

Le solde en caisse le 31 août 2021 est de 67 949.94 €

2- RAPPORT FINANCIER

Exercice 2019

√ Rappel du résultat global de clôture 2019

Section	Antérieur reporté	excédent capitalisé	Résultat exercice	Résultat global
Section de fonctionnement	41 962,23 €	- €	51 754,84 €	93 717,07 €
Section d'investissement	20 669,00 €		- 7 752,00 €	12 917,00 €
Résultat de l'exercice	62 631,23 €		44 002,84 €	106 634,07 €

Il est important de considérer les factures qui n'ont pas pu être réglées sur l'exercice 2019 (Priméo Énergie, IT05, indemnités président) ainsi que le rôle de participation exceptionnelle et le remboursement du sinistre qui ne figureront pas sur l'exercice 2020.

En tenant compte de ces éléments, si l'ASA avait pu régler les dépenses liées à l'exercice 2019, son résultat serait de :

Section	Antérieur reporté	excédent capitalisé	Résultat exercice	Résultat global
Section de fonctionnement	41 962,23 €	- €	3 176,57 €	45 138,80 €
Section d'investissement	20 669,00 €		- 7752,00€	12 917,00 €
Résultat de l'exercice	62 631,23 €		- 4 575,43 €	58 055,80 €

il faut également prendre en considération l'état des restes à recouvrer d'un montant de 21 009,63 € au 25 février 2020.

La trésorerie en caisse de l'ASA est donc de 58 055,80 € (résultat global de clôture réel) - l'état des restes à recouvrer, soit une trésorerie en caisse réelle de : 37 046,17€ sur l'ensemble des deux sections

Exercice 2020 – Compte administratif 2020 approuvé par l'ensemble des membres du bureau le 05 mars 2021

o Fonctionnement- Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à la somme de		04 700 07 6
et se décomposent comme suit		94 762,87 €
et es assembles an comme dan		
70- Produits et services du domaine		79 177,65 €
70685 Redevances		79 177,65 €
75- Autres produits de gestion courante		- €
758 Produits divers de gestion courante		- €
76- Produits financiers		0,55€
7688 Autres		0,55 €
77- Produits Exceptionnels		15 584,67 €
7718 Autres produit exceptio. Sur op de gestion		- €
7788 Produits exceptionnels divers		15 584,67 €
o Fonctionnement- Dépenses		
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la somme de		74 288,54 €
et se décomposent comme suit		
11-Charges à caractère général		71 366,13 €
6061 Fournitures non stockables		40 915,87 €
60632 Fournitures de petit équipement		2 368,05 €
6064 Fournitures administratives		- €
615232 Réseaux		1 830,50 €
6156 Maintenance		112,06 €
6161 Multirisque assurance		4 425,69 €
6168 Autres		1 149,15 €
622 Rémunérations intermédiaires et honoraires		16 262,95 €
IT05 2019	7 500,25 €	
IT05 2020	7 645,59 €	
Opéra Energie	950,00 €	
Asa des Irrigants de Ribiers (part. group commande)	167,11 €	
623 Publicité, publication, relations publiques		- €
626 Frais postaux et frais de télécommunication		59,86 €
627 Service bancaires et assimilés		- €
6281 Concours divers, cotisations		- €
635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration)		634,00 €
637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		3 608,00 €
22. Addies impose, taxes of foreintering destining fauties organismes	J	5 000,00 €

5-Autres charges de gestion courante		2 757,56 €
6531 Indemnités		2 438,10 €
Indemnités 2019	1 083,60 €	
Indemnités 2020	1 354,50 €	
6534 Cotisations de sécurité sociale Part Pa	tronale	- €
654 Pertes sur créances irrécouvrables		- €
6558 Autres contributions obligatoires		317,38 €
65888 Autres		2,08 €
7- Charges exceptionnelles		164,85 €
6712 Amendes fiscales et pénales		- €
6718 Autres charges exceptionnelles sur opé		164,85 €
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	\$)	
/irement à la section d'investissement		- €
023 (ordre) Virement à la section d'investissement.		- €
e Résultat de l'exercice en fonctionnement est	excédentaire de	20 474,33 €
o <u>Investissement - Recettes</u>		
es recettes d'investissement s'élèvent à		10 000,00 €
1068 apurement déficit antérieur		10 000,00 €
o <u>Investissement – Dépenses</u>		
es dépenses d'investissement s'élèvent à		17 172,00 €
203 Frais d'études, recherche, développeme	ent	8 357,00 €
231 Immobilisations corporelles en cours		8 815,00 €
Le Résultat de l'exercice en investissement est	déficitaire de -	7 172,00 €
Décultat de l'exercice 2020		
 Résultat de l'exercice 2020 		
o <u>Resultat de l'exercice 2020</u>		
Section de fonctionnement	excédentaire de	20 474,33 €
	excédentaire de déficitaire de - excédentaire de	20 474,33 € 7 172,00 €

o Résultat global de clôture

Section	Antérieur reporté	excédent capitalisé	Résultat exercice	Résultat global
Section de fonctionnement	93 717,07 €	10 000,00€	20 474,33 €	114 191,40 €
Section d'investissement	12 917,00 €		- 7 172,00 €	5 745,00 €
Résultat de l'exercice	106 634,07 €		13 302,33 €	119 936,40 €

o Affectation du résultat 2020

Reports:

Pour rappel : excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	10.017.00.6
	12 917,00 €
Pour rappel : excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	83 717,07 €
Soldes d'exécution :	
Un solde d'exécution (déficit-001) de la section Investissement de :	- 7 172,00 €
Un solde d'exécution (excédent-002) de la section Fonctionnement de :	20 474,33 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068 :	
Excédent de fonctionnement capitalisé :	25 000,00 €

79 191,40 €

Pour rappel : l'excédent de fonctionnement 2018 n'avait pas permis de capitalisé sur l'exercice 2019, en effet l'excédent de fonctionnement dégagé fin 2018 n'était que 41 962,23 €

Exercice 2021 – Budget primitif 2021 voté par l'ensemble des membres du bureau le 05 mars 2021

o Fonctionnement - Recettes

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT s'élèvent à la somme de et se décomposent comme suit	171 879,40 €
70-Produits et services du domaine	79 000,00 €
70685 Redevances (ANNEE N)	79 000,00 €
75-Autres produits de gestion courante	2,00€
7588 Autres produits divers de gestion courante	2,00€
77-Produits Exceptionnels	13 686,00 €
774 Subvention exceptionnelle	1 690,00 €
7752 Produits des cessions immobilisations	- €
7788 Produits exceptionnels divers	11 996,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
773 Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	- €
Excédent antérieur reporté	79 191,40 €
R 002 excédent antérieur reporté	79 191,40 €

o Fonctionnement - Dépenses

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT s'élèvent à la somme de et se décomposent comme suit	171 879,40 €
Résultat reporté ou anticipé	- €
D 002 Résultat reporté (déficit de fonctionnement année N-1)	- €
11-Charges à caractère général	150 872,40 €
6061 Fournitures non stockables	80 000,00 €
60632 Fournitures de petit équipement	5 000,00 €
615232 Réseaux	38 272,40 €
6156 Maintenance	1 000,00 €
6161 Multirisque	4 500,00 €
6168 Assurances autres	1 500,00 €
622 Rémunérations intermédiaires et honoraires	11 500,00 €
626 Frais postaux et frais de télécommunication	600,00 €
627 Services bancaires et assimilés	1 000,00 €
6281 Concours divers, cotisations	700,00 €
635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration)	800,00€
637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	6 000,00 €
65-Autres charges de gestion courante	3 007,00 €
6531 Indemnités	1 355,00 €
6534 Cotisations de sécurité sociale - part patronale	
6541 Créances admises en non valeur	1 000,00 €
6558 Autres contributions obligatoires	450,00 €
65888 Autres charges diverses de gestion courante	
66-Charges financières	<u> </u>
6618 Intérêts des autres dettes	€
67-Charges exceptionnelles	3 000,00 €
6718 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000,00 €
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00 €
023 (ordre) virement à la section d'investissement	15 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	15 000,00 €
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de	171 879,40 €

o Investissement - Recettes

et se décomposent comme suit	140 050,00 €
Recettes d'équipement	
13-Subventions d'équipement	64 305,00 €
132 Subvention d'équipement non transférable	
	14 290,00 €
Subvention agence de l'eau	50 015,00 €
Recettes financières	
R 001- Solde d'exécution positif	5 745,00 €
R 001 Solde d'exécution positif	5 745,00 €
10- Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
16-Emprunts et dettes assimilées	30 000,00 €
1641 Emprunt en Euros	30 000,00 €
Prêt sans intérêts du Département 30 000,00 €	
021- Virement de la section d'exploitations (recettes)	15 000,00 €
021 Virement de la section d'exploitation	15 000,00 €
o Investissement Dénonces	
Investissement - Dépenses LES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT s'élèvent à	140 050,00 €
	140 050,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT s'élèvent à	140 050,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT s'élèvent àet se décomposent comme suit <u>Dépenses d'équipement</u> 20- Immobilisations incorporelles	74 000,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT s'élèvent à et se décomposent comme suit <u>Dépenses d'équipement</u>	74 000,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT s'élèvent à et se décomposent comme suit <u>Dépenses d'équipement</u> 20- Immobilisations incorporelles	74 000,00 € 74 000,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT s'élèvent à et se décomposent comme suit Dépenses d'équipement 20- Immobilisations incorporelles 203 Frais d'études, de recherche et de développement	74 000,00 € 74 000,00 € 36 050,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT s'élèvent à	74 000,00 € 74 000,00 € 36 050,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT s'élèvent à	74 000,00 € 74 000,00 € 36 050,00 € 36 050,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT s'élèvent à et se décomposent comme suit Dépenses d'équipement 20- Immobilisations incorporelles 203 Frais d'études, de recherche et de développement	74 000,00 € 74 000,00 € 36 050,00 € 36 050,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT s'élèvent à et se décomposent comme suit Dépenses d'équipement 20- Immobilisations incorporelles 203 Frais d'études, de recherche et de développement 23- Immobilisations en cours 231 Immobilisations corporelles en cours Dépenses financières D 001 Solde d'exécution négatif	74 000,00 € 74 000,00 € 36 050,00 € 36 050,00 € - €
LES DEPENSES D'INVESTISSSEMENT s'élèvent à et se décomposent comme suit Dépenses d'équipement 20- Immobilisations incorporelles 203 Frais d'études, de recherche et de développement 23- Immobilisations en cours 231 Immobilisations corporelles en cours Dépenses financières D 001 Solde d'exécution négatif	74 000,00 € 74 000,00 € 36 050,00 € 36 050,00 € 30 000,00 €
LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT s'élèvent à	74 000,00 € 74 000,00 € 36 050,00 € 36 050,00 € 36 050,00 € 37 000,00 € 37 000,00 € 38 prévue

o Total du budget

Section de fonctionnement Section d'investissement s'équilibre à la somme de s'équilibre à la somme de 171 879,40 € 140 050,00 € **311 929,40** €



1 6 NOV. 2021